



1^{er} mars 2022

(22-1913)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: français

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

SUISSE: ORDONNANCE DE L'IPI SUR LES TAXES

Membre présentant la notification	SUISSE
--------------------------------------------------	--------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Ordonnance de l'IPI sur les taxes
Objet	Propriété industrielle (général)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2022/IP/CHE/22_0945_00_f.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/CHE/O/27 , IP/N/1/CHE/20

Brève description du texte juridique notifié

Cette ordonnance remplace le Règlement sur les taxes de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle du 1er janvier 1998. Modalités de paiement des taxes pour la délivrance et le maintien des droits de propriété intellectuelle (marques, dessins et modèles, brevets d'invention, topographies et diverses taxes de chancellerie).

Dernières modifications:

Annexe:

- Tarif des taxes pour la demande de refus des effets en Suisse d'un enregistrement international et de demande d'une période de transition, en relation avec l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne.

Langue(s) du texte juridique notifié	Français
Entrée en vigueur	1 décembre 2021
Autre date	Adoption: 21 septembre 2018

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	20 janvier 2022
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI) Stauffacherstrasse 65/59g CH - 3003 Berne Téléphone: +41 31 377 77 77 Courriel: info@ipi.ch

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.